

## Habilitation électrique basse tension, extension photovoltaïque

### COMMENT A ÉTÉ PENSÉE CETTE FORMATION ?

---



La mention spéciale « Photovoltaïque » est l'expression d'une compétence en matière de prévention du risque électrique, lors de travaux concernant tout ou partie d'une INSTALLATION PV fonctionnant en courant continu. Elle repose sur une compétence technique couvrant le même domaine. Il faut donc l'ajouter à une habilitation électrique de "base" de type B1 B2 ou BR (voir module E10 formation initiale basse tension ou E11 recyclage).

### POUR QUI ?

TOUS les travailleurs sur le terrain (salariés, intérimaires, entrepreneurs...) effectuant des opérations électriques photovoltaïques (symbole BP ou BR-P).

### PRÉREQUIS D'ENTRÉE :

Avoir validé un niveau B1 B2 ou BR (ou suivi le **module E10** ou le **module E11**) **ET** avoir les connaissances de base d'un système photovoltaïque selon le **module E5**.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, le participant devra être capable de :

- ▶ Identifier les dangers et analyser les risques électriques
- ▶ Connaître et mettre en œuvre les moyens de prévention des risques
- ▶ Effectuer les opérations relatives à sa mission en toute sécurité
- ▶ Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

### DURÉE

**4 heures sur 0,5 jour**

Présentiel inter-entreprises

## CONTENU

---

La présente formation expose les mesures de prévention du risque électrique applicables à la partie en courant continu d'INSTALLATIONS photovoltaïques (INSTALLATIONS PV) pour les domaines de tension TBT et BT (de 0 V à 1 500 V en courant continu inclus).

Les OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE et d'ORDRE NON ELECTRIQUE comprennent, notamment, des manipulations de modules PV, des montages et démontages d'extrémités de câbles, des CONNEXIONS ET DECONNEXIONS de câbles, des sectionnements mécaniques de conducteurs au moyen d'un outil adapté à l'opération, des MANOEUVRES et CONDAMNATIONS de dispositifs de sectionnement bipolaires, des MESURAGES, des nettoyages, des mises en oeuvre d'écrans opaques, des TRAVAUX d'ORDRE NON ELECTRIQUE dans l'ENVIRONNEMENT d'une INSTALLATION PV.

### Contenu :

Nommer les acteurs concernés par les OPERATIONS.

Nommer les limites de l'HABILITATION BP (Autorisation et interdits, etc.).

Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.

Connaître les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques.

Décrire les séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X).

**Examen** : théorique et pratique : Evaluation en 15 questions minimum et 3 mises en situation.

MERCI de vous présenter avec votre pièce d'identité et votre carte vitale.

## MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUES

80% théorie / 20% pratique.

Indication au formateur du niveau souhaité par le client lors de la commande, évaluation du niveau adapté au poste du participant, signalement à l'employeur en cas d'écart, test écrit de fin de formation de type QCM, échanges oraux, manipulations sur installation réelle ou simulée, évaluation pratique.

Un livret mémo sera remis à chaque participant.

## SUIVI & VALIDATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

Test en début de formation, chaque matin puis en fin de formation de type QCM

Auto-évaluation lors du questionnaire de satisfaction par le participant

Validation finale :

Certification de réalisation avec préconisation de niveau d'habilitation électrique (70% de réussite pour valider un niveau), titre prérempli avec ledit niveau selon norme NF C 18 510. Remise d'un mémo employeur avec la facturation. L'employeur devra compléter et signer le titre prérempli afin de répondre aux obligations du Code du Travail.

Certification partielle possible :

oui (un complément de formation pourra être proposé pour atteindre les niveaux souhaités)

Statistiques de performance :


Taux de satisfaction 2024/2025 : 100%


## FORMATEUR


**Jérôme CRÉPÉ**

Formateur en habilitation électrique bâtiment et véhicules électriques


## CÔTÉ PRATIQUE

 Un bloc-notes et un stylo offerts. Tenue d'atelier (bleu, chaussures de sécurité, gants et lunettes). Le client peut venir avec son propre matériel s'il le souhaite.


 IF2P - 5 Avenue Gay Lussac - Bât D2 - Parc d'activités Descartes - 33370 Artigues-près-Bordeaux

 8h30-12h30 / 13h30-16h30

 Entre 4 et 12 personnes

 Déjeuners libres

 Liste d'hôtels à proximité [ici](#)

 Parking gratuit

 En situation de handicap ? Consultez notre FAQ [ici](#)

## ÉQUIVALENCES, DÉBOUCHÉS, PASSERELLES

Équivalences : Néant

Débouchés : Electricien

Passerelles : Néant

Consultez notre **FOIRE AUX QUESTIONS** pour plus de renseignements !

## TARIF :

120,00€ net/personne

## FINANCER LA FORMATION

Consultez notre page dédiée au moyens de [FINANCEMENT](#)

N° CARIF : 00497001


CERTINFO : non

FORMACODE : 24049

RNCP ou RS : néant

## SE RENSEIGNER, S'INSCRIRE

Dates, nombre de places en temps réel, inscription par CB ou devis gratuit en ligne (onglet "Nos Formations")

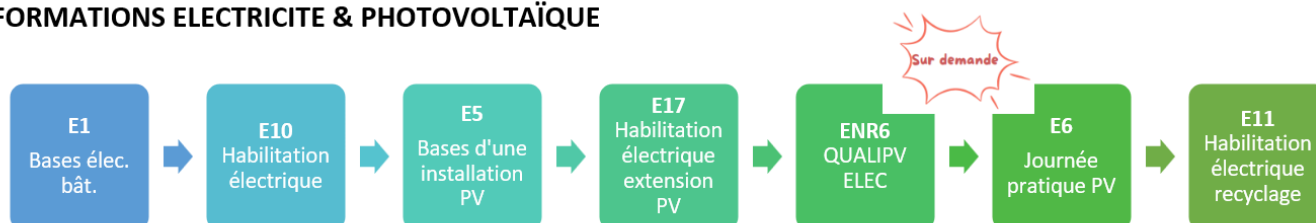
 05.56.37.44.40

 [contact@if2p-evolution.com](mailto:contact@if2p-evolution.com)

## SUITE DE PARCOURS

Vous pouvez compléter votre parcours par nos autres modules ci-après :

### FORMATIONS ELECTRICITE & PHOTOVOLTAÏQUE



\*\*\*